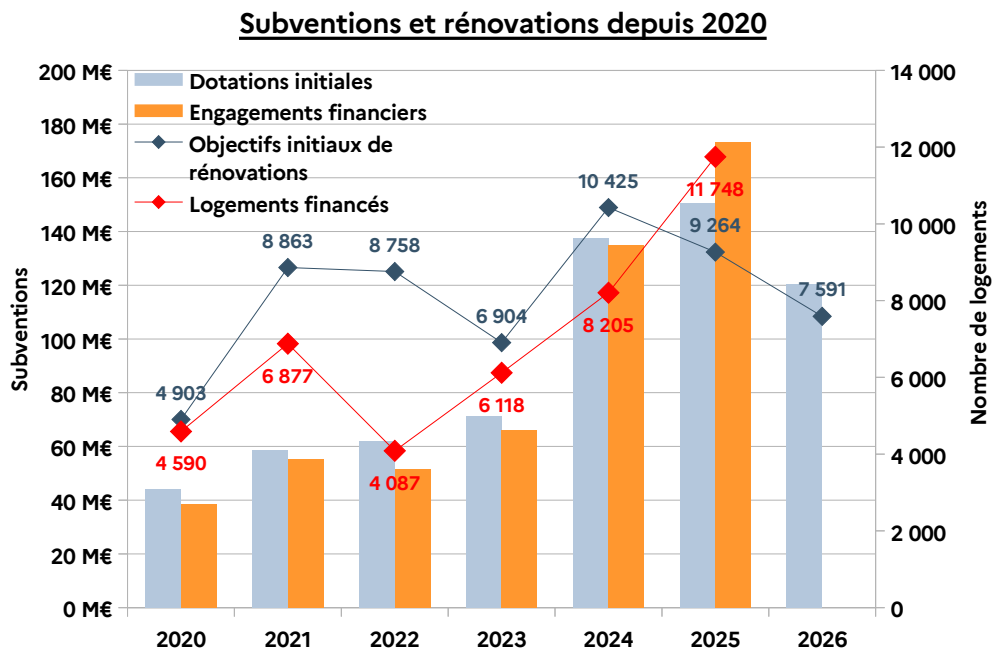


## Rénovation de l'habitat privé

### Programmation budgétaire de l'Anah dans la région PACA pour l'année 2026

La programmation budgétaire 2026 des aides à la pierre de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) s'inscrit dans un contexte national contraint avec une première priorité consistant à traiter les dossiers en stock en début d'année. L'objectif 2026 fixé par l'Anah à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de rénover 7 591 logements avec une enveloppe de 120,47 M€, soit un budget en baisse de 20 % par rapport à la dotation initiale de 2025. La Communauté d'Agglomération de la Provence Verte située dans le Var est devenue en 2026 délégitaire des aides à la pierre.

#### Évolution du nombre de rénovation et des subventions allouées



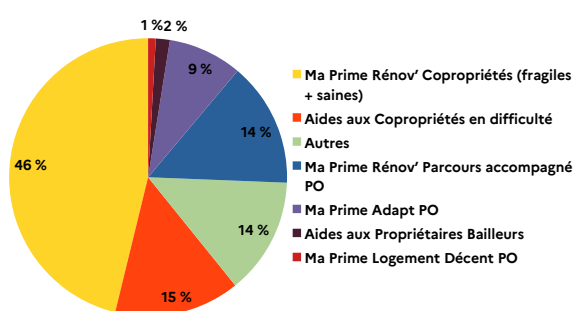
Entre 2020 et 2025 les dotations initiales allouées à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en faveur de la rénovation de l'habitat privé n'ont eu cesse d'augmenter passant de 43,91 M€ à 150,67 M€. La dotation initiale 2026 de 120,47 M€ et l'objectif de rénovation associé marquent pour la première année une diminution par rapport à l'année précédente (respectivement moins 30,2 M€ et moins 1 673 logements), elle reste tout demême largement supérieure au niveau connu avant 2024 (71,38 M€ en 2023), ce qui traduit le maintien de l'ambition de la politique publique en faveur de l'amélioration de l'habitat privé.

Pour 2026 la résorption du stock de dossiers des années précédentes est la priorité pour l'Anah (plus de 128 000 dossiers au niveau national dont 6 567 en Provence-Alpes-Côte d'Azur), de fait les subventions initiales ont prioritairement été allouées aux régions présentant des volumes de dossiers en stock importants. De plus l'accent est mis sur la rénovation des copropriétés avec 300 M€ dédiés pour le Plan Initiative Copropriété (PIC).

L'Anah a constitué une réserve nationale de 555 M€ (plus du double par rapport à 2025) qui pourra être mobilisée pour les différentes régions en cas de besoin en fonction de l'apurement des stocks et des nouveaux besoins.

## Répartition des objectifs et des dotations par dispositif

Stocks régionaux par priorité



La majorité du volume des stocks au niveau régional concerne les copropriétés (61 %), viennent ensuite ceux concernant « Ma Prime Rénov parcours accompagné » pour les propriétaires occupants modestes et très modestes (14 %).

La dotation initiale de 30,01 M€ concernant le dispositif « Ma Prime Rénov Copropriétés » destiné à la rénovation énergétique des copropriétés est la seule priorité qui est en nette augmentation par rapport à la dotation initiale 2025 avec plus 31,73 %, ce qui correspond au volume de dossiers en stock important.

Les montants moyens de subventions sont en augmentation pour les aides destinées aux propriétaires bailleurs (+12,10 %) et en diminution pour les aides en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés (-9 %), les projets de rénovations des copropriétés pouvant être d'envergure très diverse, les besoins varient beaucoup d'un projet à l'autre.

La DREAL a effectué la répartition de la dotation initiale entre les territoires de gestion pour chaque priorité en tenant compte :

- des volumes de dossiers en stock ;
- du bilan 2025 des territoires ;
- quand cela était possible des besoins liés aux prévisionnels de nouveaux dossiers 2026.

Pour garantir une souplesse de gestion, une réserve régionale importante de 35,20 M€ a été constituée (plus 3,27 M€ par rapport à 2025 soit plus 9,30 %) afin de la distribuer au fil de l'eau.

Seule la délégation locale du Var se voit attribuer une dotation initiale 2026 plus importante que celle de 2025 avec 11,14 M€ (+ 7,72 %), étant donné l'importance des dossiers en stock.

Priorités	Objectifs initiaux	Dotation initiale	Évolution dotation initiale 2025 / 2026	Montants moyens de subventions nationaux (MMS)	Évolution MMS 2025 / 2026
Ma Prime Logement Décent PO	114	6,03 M€	-19,28 %	52 855 €	+0,20%
Ma Prime Rénov' Parcours accompagné PO	981	38,99 M€	-24,77 %	39 744 €	-5,37 %
Ma Prime Adapt PO	1 785	10,79 M€	-12,11 %	6 046 €	+4,24%
Aides aux Propriétaires Bailleurs	432	12,07 M€	-11,30 %	27 933 €	+12,10%
Ma Prime Rénov' Copropriétés (fragiles + saines)	3 001	30,01 M€	+31,73%	10 000 €	-9,09 %
Aides aux Copropriétés en difficulté	1 249	11,11 M€	-60,43 %	/	/
Ingénierie « classique »	/	4,87 M€	-35,64 %	/	/
Ingénierie MAR	/	3,41 M€	-13,19 %	/	/
Ingénierie MAR incluse*	/	/	/	/	/
Prime de sortie de vacance	29	0,15 M€	-12,12 %	5 000 €	=
Pacte territorial	/	3,05 M€	+0,54 %	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>7 591</b>	<b>120,47 M€</b>	<b>-20,04 %</b>	<b>/</b>	<b>/</b>

"PO" : Propriétaire occupant ; "MAR" : Mon Accompagnateur Rénov

### Répartition des objectifs et des dotations par priorité

Territoires	Objectifs initiaux 2026	Dotation initiale 2026	Dotation initiale 2025	Dotation initiale 2025 / 2026
DL 04	199	4,69 M€	7,66 M€	-38,74 %
DL 05	158	3,16 M€	5,76 M€	-45,13 %
DL 06	299	2,07 M€	3,07 M€	-32,65 %
MNCA	933	6,23 M€	9,93 M€	-37,23 %
CASA	60	0,92 M€	1,39 M€	-34,04 %
CAPG	67	1,55 M€	3,32 M€	-53,14 %
DL 13	42	1,03 M€	2,95 M€	-65,16 %
MAMP	1 752	30,73 M€	48,60 M€	-36,78 %
ACCM	49	1,20 M€	2,79 M€	-56,96 %
DL 83	439	11,14 M€	10,34 M€	+7,72 %
DPVA	68	1,90 M€	3,30 M€	-42,44 %
CAPV	38	1,26 M€	/	/
DL 84	729	16,11 M€	16,35 M€	-1,42 %
Réserve régionale	2 758	38,47 M€	35,20 M€	+9,30 %
<b>PACA</b>	<b>7 591</b>	<b>120,47 M€</b>	<b>150,67 M€</b>	<b>-20,04 %</b>

### Répartition des objectifs et des dotations par territoire de gestion